

Journées Jeunes Chercheurs 2022

Règlement – Prix scientifiques Hélène Starck

Lundi 21 et mardi 22 novembre 2022

Salons Hoche, Paris

Les Journées Jeunes Chercheurs revêtent un caractère particulier pour la Fondation ARC qui souhaite mettre à l'honneur les nouveaux acteurs de la recherche en cancérologie les plus prometteurs et encourager les interactions entre jeunes chercheurs et donateurs. Ces journées sont ainsi ouvertes gratuitement à tous les jeunes chercheurs en cancérologie. Ce colloque scientifique national s'articule habituellement autour de deux journées, dont la seconde donne l'occasion aux donateurs de suivre les avancées de la recherche en cancérologie.

Au cours de ces journées, la Fondation ARC récompense les meilleures présentations de jeunes chercheurs en décernant **les prix Hélène Starck et Kerner** dont les fonds proviennent exclusivement de legs de particuliers ayant fait un testament dans cette perspective.

Ces **Prix Jeunes Chercheurs de la Fondation ARC** sont ouverts à tous les jeunes chercheurs bénéficiant d'un financement de la Fondation ARC, dans un laboratoire français. Un jeune chercheur peut concourir simultanément aux deux Prix (voir modalités paragraphes I et II).

Bien qu'ils ne puissent concourir aux différents prix scientifiques, les jeunes chercheurs non subventionnés par la Fondation ARC peuvent néanmoins présenter leurs travaux sous forme de poster et ainsi participer à la transmission des savoirs (voir modalités paragraphe III).

L'inscription aux journées et aux Prix Jeunes Chercheurs de la Fondation ARC se fait en ligne à l'adresse suivante : <https://appelsaprojets.fondation-arc.org>

I. Prix Hélène Starck des meilleures présentations scientifiques

Créé en 1999, ce prix a vu le jour grâce à la générosité de Monsieur Starck qui a souhaité encourager la formation des jeunes chercheurs en cancérologie tout en rendant hommage à son épouse, Hélène, qui s'est battue contre la

maladie. Ce prix a pour vocation de récompenser les meilleurs jeunes chercheurs pour la qualité de leurs travaux et leur capacité à les présenter.

○ Le jury scientifique des Prix Hélène Starck

Le jury est composé :

- de membres des instances scientifiques de la Fondation ARC ;
- d'au moins un membre représentant du Conseil d'administration de la Fondation ARC ;
- d'au moins un lauréat des Prix Jeunes Chercheurs.

Les jeunes chercheurs peuvent soumettre leur candidature pour participer, soit aux prix posters, soit aux prix de communications orales. Les candidats souhaitant présenter leurs travaux sous forme de communication orale verront leur résumé évalué par les membres du jury scientifique selon l'originalité du projet, l'impact des travaux dans la recherche en cancérologie, la clarté et la qualité des résultats scientifiques. Suite à cette expertise, **le jury sélectionnera les candidats admissibles pour effectuer une communication orale. Les jeunes chercheurs non sélectionnés participeront automatiquement aux prix posters.**

○ Prix Hélène Starck – Communication orale

Conditions de participation : ouvert à tous les candidats bénéficiant ou ayant bénéficié d'un financement Fondation ARC de doctorat ou de post-doctorat **au cours de l'année 2022.**

Conditions générales : les travaux présentés doivent impérativement porter sur le projet de recherche financé par la Fondation ARC. La présence des candidats aux **2 jours du colloque est obligatoire.**

Durée : les communications orales durent **10 minutes et sont suivies par 5 minutes de questions** par le jury scientifique.

Format : les présentations peuvent être sous format PowerPoint, Keynote ou PDF.

Critères d'évaluation : les critères peuvent prendre en compte la qualité de la présentation, les résultats scientifiques, l'originalité des travaux, les réponses aux questions et le respect du temps de parole.

Date limite de soumission des résumés : **21 septembre 2022 avant 18h (GMT+1)**.

Notification de sélection : une sélection sera effectuée par le jury afin de désigner les candidats admissibles. Une notification de sélection sera envoyée aux candidats au cours du mois d'octobre.

Date limite d'envoi des présentations : la présentation doit être envoyée par courrier électronique à jjc@fondation-arc.org **avant le 15 novembre 2022**.

Consignes : les présentations doivent être réalisées en **anglais**. Un masque power point vous sera fourni par la Fondation.

Catégorie	Communications orales
Doctorant*	2 000 €
Post-doctorant*	2 000 €
Prix du jury* (Doctorant et Post-doctorant)	2 000 € + 1500 € bourse de congrès

* Sous réserve d'un minimum de 3 candidatures.

Si le jury estime qu'aucun candidat d'une des catégories ne répond aux critères de qualité scientifique, il peut décider de ne pas décerner de prix dans cette catégorie. Le jury argumentera alors ce choix dans un rapport.

○ Prix Hélène Starck – Poster

Conditions de participation : ouvert à tous les candidats bénéficiant ou ayant bénéficié d'un financement Fondation ARC de Master 2, de Doctorat ou de Post-doctorat au cours de l'année 2022.

Conditions générales : les travaux présentés doivent impérativement porter sur le projet de recherche financé par la Fondation ARC. La présence des candidats aux 2 jours du colloque est obligatoire.

Durée : les membres du jury auditionneront chacun des candidats. Les candidats auront 5 minutes pour présenter leurs travaux.

Format : A0, hauteur 119 cm x largeur 84 cm.

Critères d'évaluation : seront pris en compte la lisibilité et la clarté du poster, la qualité de la présentation et de réponses aux questions, la qualité des résultats scientifiques, l'originalité des travaux et le respect du temps de parole.

Date limite de soumission des résumés : 21 septembre 2022 avant 18h (GMT+1).

Notification de sélection : une notification de sélection sera envoyée aux candidats au cours du mois d'octobre. Suivant le nombre de candidats, le jury et la Fondation ARC pourront effectuer une présélection parmi les candidatures.

Date limite d'envoi des présentations : il est demandé au Jeune Chercheur d'apporter le poster le jour de l'évènement. Une version pdf doit être envoyée à l'adresse mail suivante : jjc@fondation-arc.org avant le 15 novembre 2022.

Consigne : le logo de la Fondation ARC doit figurer sur les posters.

Catégorie	Posters
Master 2*	1 000 €
Doctorant*	1 000 €
Post-doctorant*	1 000 €
Prix du jury* (Doctorant et Post-doctorant)	1 000 € + 1500 € bourse de congrès

*Sous réserve d'un minimum de 3 candidatures.

Si le jury estime qu'aucun candidat d'une des catégories ne répond aux critères

de qualité scientifique, il peut décider de ne pas décerner de prix dans cette catégorie. Le jury argumentera alors ce choix dans un rapport.

○ Modalités d'attribution des prix

- Les lauréats se verront remettre leur prix à l'issue des Journées Jeunes Chercheurs.
- La bourse de congrès a pour but de permettre à un jeune chercheur de présenter ses résultats lors d'un **congrès international** ou de participer à un **workshop** ou à une **summer school internationaux**. La bourse sera remise **a posteriori de la manifestation par remboursement des frais de transport, d'hébergement, de restauration et/ou des frais d'inscription sur présentation des justificatifs** (dans la limite des 1500 € attribués et le respect des règles de gestion établies par la Fondation ARC).
- Les lauréats disposent d'un an à partir du 1^{er} janvier 2023 pour participer à un congrès. **Le congrès doit donc se tenir avant le 1^{er} janvier 2024.**
- Les lauréats doivent fournir la preuve d'acceptation et de participation émise par les organisateurs de la manifestation.
- Les lauréats s'engagent à faire **mention du soutien de la Fondation ARC** par citation et logo dans le résumé des travaux et sur les supports de communication pour les congrès. Les lauréats s'engagent à transmettre à la Fondation ARC les supports de communication réalisés dans le cadre du congrès.
- Les lauréats s'engagent à transmettre à la Direction scientifique de la Fondation ARC un court compte rendu, **dans les 2 mois** qui suivent la fin de la manifestation, soulignant les bénéfices personnels tirés de l'évènement.

II. Présentation de poster scientifiques par des jeunes chercheurs non éligibles aux Prix Hélène Starck

Conditions de participation : ouverture à tous les jeunes chercheurs de Master 2 ou de Thèse ou de Post-doctorat.

Format : A0, hauteur 119 cm x largeur 84 cm.

Date limite d'inscription et de soumission des résumés en ligne : **21 septembre 2022 avant 18h (GMT+1)** à l'adresse <https://www.fondation-arc.org/JJC2022>

Notification de sélection : une notification de sélection sera envoyée aux candidats au cours du mois d'octobre.

Date limite d'envoi des présentations : il est demandé au Jeune Chercheur d'apporter le poster le jour de l'évènement.

Les posters des jeunes chercheurs non financés par la Fondation ARC seront acceptés dans la limite des places disponibles lors de l'évènement.